

CONGRÈS DE GRENOBLE :

INTERVENTION JOËL LE COQ (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FGTE-CFDT)



9 novembre 1989 : chute du mur de Berlin, 11 septembre 2001, 21 Avril 2002, 29 mai 2005, la liste s'allonge des séismes qui secouent le monde au sortir du 20ème siècle et à l'entrée du 21ème siècle. Il ne s'agit pas de juger selon la même importance ces évènements, ni d'ignorer les événements positifs qui sont aussi survenus mais de reconnaître que les convulsions qui touchent le monde entier à la suite de la révolution technologique et médiatique que nous vivons, génère un changement des comportements et imposent une remise en question de tous les acteurs.

Ce questionnement sur le rôle des acteurs doit être plus permanent et sans tabou tant les certitudes affichées sont le plus souvent révisées à la hâte. Ce changement d'échelle de temps doit être pris en compte dans l'exercice de notre démocratie participative.

La CFDT comme d'autres a connu, dans le cadre de ce mandat, un séisme à son échelle avec la réforme des retraites en 2003, puis la crise des recalculés en 2004.

Ancré sur de solides certitudes, fort de sa croyance en l'efficacité de l'exercice solitaire de son réformisme, notre syndicalisme CFDT, s'est heurté à des lames de fonds qui ont abouti grâce aux 40 débats à re-questionner le sens et les méthodes d'action de son réformisme.

La FGTE majoritairement sceptique sur la stratégie du début du mandat, particulièrement touchée par la crise des retraites, se retrouve mieux dans la définition de l'action syndicale mise en œuvre en fin de mandat..

La réforme des retraites n'a pris à contre-pieds, ni la confédération, ni la FGTE. Le sens de la réforme était inscrit dans les orientations confédérales des précédents congrès. Pour autant nous ne pensons pas que la crise qui a suivi l'approbation du compromis sur la loi Fillon soit seulement un problème de communication.

Le réformisme avait obtenu une victoire d'étape importante avec la plateforme intersyndicale sur les retraites de janvier 2003. L'accord CFDT, CGT, entraînant l'adhésion de l'ensemble du syndicalisme français, sur des objectifs où la CFDT retrouvait très largement ses idées.

En particulier la plateforme excluait la défense Maginot des 37 ans et demi.

L'amplification continue de l'adhésion des salariés, dans les manifestations, contribuait à un rapport de force favorable aux salariés.

Nous ne pensons pas que le gouvernement était en état de passer en force au parlement dans un tel contexte. Le compromis permet de concrétiser un certain nombre d'avancées, en particulier pour les carrières longues du privé. Mais en n'améliorant pas les recettes de la retraite par répartition, il contribue pour la plupart, à baisser les pensions du régime obligatoire, incitant ceux qui le peuvent à souscrire différentes formes de retraite par capitalisation.

Pour autant fallait-il comme l'ont fait environ 20 % des militants et adhérents de la FGTE, quitter la CFDT ?

Certainement pas.

C'est oublier que le syndicalisme CFDT a su mettre en place des outils de défenses des salariés, particulièrement pour ceux qui sont en situation de précarité, beaucoup plus performant que n'importe quelle autre organisation syndicale.

C'est oublier que les valeurs portées par la CFDT, ne sont pas facilement transposables dans d'autres organisations marquées peu ou prou soit par la défense corporatiste et le refus de s'engager soit par des valeurs incompatibles avec les notre.

C'est passer par pertes et profits les nombreux militants et adhérents de la CFDT, qui se battent dans des conditions difficiles particulièrement dans le privé et qui ont besoin de l'outil de défense des intérêts qu'est le syndicat.

Loin de renforcer le syndicalisme, ces départs dispersés dans diverses organisations ont surtout garni les rangs des non syndiqués.

La crise des recalculés de l'UNEDIC a encore plus profondément touché au cœur, le parti pris de la solidarité qui constitue l'un des piliers les plus solides de l'adhésion à la CFDT. Pourtant la réaction collective qui a suivi a permis de préciser le sens de notre réformisme.

La FGTE qui a décidé à son congrès de 2004 de rassembler sans reniement, de prendre toute sa place dans le débat CFDT et agit pour un réformisme de progrès et de conquête sociale, qui combine le rapport de force et la volonté d'aboutir de concrétiser d'aboutir à des accords, sans exclure, à priori, l'unité syndicale.

C'est sur cette stratégie revendicative que des succès ont déjà pu être réalisés dans le champ de la FGTE CFDT.

Le transport maritime qui le premier a subi une déréglementation avec les pavillons de complaisances et l'utilisation par les armateurs de marins sous payés du Tiers monde, a vu s'organiser avec ITF, la fédération internationale du transport, une riposte internationale qui a abouti à la reconnaissance d'un salaire minimum, à la mise en place d'inspecteurs syndicaux chargés de faire respecter les règles sur les navires, 3 des 4 inspecteurs en France sont CFDT. En ce début 2006 c'est un véritable code international du travail qui a été élaboré sous l'égide du BIT. Nous devons encore le faire valider, par 45 pays, mais l'exemple du maritime démontre que par le rapport de force et la négociation, le syndicalisme peut obtenir des résultats tangibles pour les salariés. Ce n'est pas un hasard, si la CFDT, en première ligne de l'action dans ce secteur, progresse constamment en terme d'adhérents dans le transport maritime.

Le développement c'est le résultat de l'action revendicative, lié à une volonté et une efficacité d'organisation.

Dans le transport ferroviaire avec ETF, on a mis pour une fois les bœufs avant la charrue, en élaborant une licence européenne des conducteurs de trains avant la libéralisation du secteur en europe.

Oui sur le plan international, sur le plan européen, les salariés du transport font front et obtiennent des résultats, c'est le cas dans l'aérien avec la licence des PNV (hôtesse et stewards), comme le transport routier avec des directives sur le temps de travail, sur les temps de conduite et repos, sur la formation des conducteurs.

La FGTE n'a pas cessé malgré la crise et les pertes qu'elle a subies d'être dans l'action, au plus près de la défense des salariés. C'est ce qu'à fait la branche Equipement en se battant pour un accompagnement des 30 000 salariés (1/3 des effectifs du ministère) concernés par la décentralisation vers les départements.

C'est ce qui est fait dans le transport urbain, où il faut souligner l'action contre le dépeçage des réseaux par la mise en appel d'offre systématique, ligne par ligne. C'était l'objet du long conflit de la RTM à Marseille, pas toujours compris en interne, mais significatif d'une combativité indispensable pour faire progresser une conception de service public face à des projets libéraux. Voulons-nous vraiment pour les salariés comme pour les usagers un transport à l'anglaise ?

Nous agissons aussi dans l'aérien, que ce soit contre les low coast ou contre les délocalisations des contrats de travail, des salariés pouvant travailler sur le sol français, mais avec des contrats irlandais comme le fait Ryan Air qui implante sur ce principe une base à Marseille.

Unitaires quand il le faut pour défendre les intérêts généraux du salariat, nous savons aussi comme l'ont fait les cheminots CFDT « oser la différence » quand d'autres organisations nous envoient dans le mur pour la défense de leurs propres intérêts d'organisation. Pas question pour nous de participer à la grève de diversion destinée, pour les non-signataires de l'accord d'intéressement, à se refaire une santé face au mécontentement des cheminots.

L'opération a largement avorté comme en témoigne le résultat des élections à la SNCF.

Une bonne nouvelle n'arrivant pas seule, nous avons eu le plaisir de noter qu'avec 1,66 % d'adhérents supplémentaires la FGTE connaissait la meilleure progression de la CFDT pour 2005.

Nous pensons que c'est en bonne partie le résultat de notre action syndicale revendicative, combative, pour un réformisme de progrès et de conquête, ouverte sur la société et sur le monde. Nous parions sur le débat et sur la vie pour faire que la CFDT, armée de toutes les expériences positives, affronte avec succès les défis qui nous attendent. Au lendemain des 40 débats et de l'action du CPE, nous avons une relative confiance, même si nous revendiquons de nouveaux progrès en matière de consultations dans les grandes décisions. La crise des retraites est passée regardons ensemble l'avenir, mais avec la volonté ensemble de ne pas recréer les conditions d'un séisme tel que nous l'avons connu en 2003.

Ensemble débattons et agissons pour ne connaître plus jamais ça.